

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

DÉLIBÉRATION – CA-2025-RESSOURCES HUMAINES-71

RENDUE EXÉCUTOIRE LE **03 NOV. 2025**

Date de transmission : **03 NOV. 2025**

Date de réception rectorat : **03 NOV. 2025**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC

Direction des Affaires Juridiques et Générales

61, Avenue du Général de Gaulle

94010 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01.45.17.10.31

APPROUVANT LA CAMPAGNE D'EMPLOIS DES PERSONNELS BIATSS POUR L'ANNÉE 2026

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023, et notamment son article 21 ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 en date du 3 octobre 2025 par laquelle le Conseil d'administration a élu Madame Karine Bergès à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du comité technique de l'UPEC en date du 17 octobre 2025 ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), après en avoir délibéré, approuve :

ARTICLE 1 :

La création de 14 emplois avec des financements identifiés ci-dessous listés :

Structures	Intitulé de la fonction	Financement	IGE	ASI	B	C
Santé	Formateur IUK	Convention Région Ile de France	1			
Santé	Gestionnaire administratif et financier	Convention Région Ile de France		1		
DEVE	Gestionnaire des activités artistiques et culturelles	CVEC				1
DRH	Chargé de mission SDRH	COMP	1			
DRH	Chargé des dynamiques professionnelles	COMP		1		
Agence Comptable	Gestionnaire financier	Recettes FC et FA				2
DIFPRO	Gestionnaire facturation	Recettes FC et FA			1	
SSU	Assistant d'accompagnement de la cellule handicap	CVEC				1
IAE	Accueil / Logistique	RP Structures			1	
IAE	Gestionnaire pédagogique	RP Structures			1	
IUT SF	Opérateur de maintenance	RP Structures			1	
Santé	Gestionnaire FC	RP Structures			2	

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

Total par niveau	2	2	6	4
Total général	14			

ARTICLE 2 :

La création de 10 emplois sur le budget central de l'UPEC ci-dessous listés :

Structures	Intitulé de la fonction	IGE	ASI	B
C-IAE	RAC adjoint		1	
C - OSU-EFLUVE	Assistant ingénieur en analyses biologiques		1	
C-SESS-STAPS	Gestionnaire			1
SC-DAF	Assistant.e /Gestionnaire marchés publics		1	
SC-DEVE	Gestionnaire de plateformes d'admission : Parcoursup et MonMaster			1
SC- DGS	Technicien évènementiel			1
SC-DSI	Ingénieur en ingénierie logicielle - Développeur (php, java python)	1		
SCD	Assistant de formation et communication			1
DGS	Contractuel catégorie A sur projet Sifac	2		
Total par niveau		3	3	4
Total général		10		

ARTICLE 3 :

La création de 7 emplois sur le budget central de l'UPEC, qui seront mis en œuvre en fonction de l'avancement des projets ci-dessous listés :

Structure	Intitulé de la fonction demandée	Niveau de l'emploi demandé	Nombre
SC-AC	Fonctionnel SIFAC	A-ASI	1
SC-DAF	Référent CIB projet SIFAC +	A-IGE	1
SC-DSI	Responsable de domaine applicatif	A-IGE	2
SC-DEVE	Chargé d'évènementiel et de communication	A-ASI	1
SC-DEVE	Assistant/ chargé de communication événementielle à la MIEE	A-ASI	1
SC-SVP	Coordinateur évènementiel	A-ASI	1
Total			7

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

ARTICLE 4 :

Les 28 autres demandes de créations sous conditions de financement par les structures de l'UPEC, ci-dessous listés :

Structure	Intitulé de la fonction demandée	Niveau de l'emploi demandé	Nombre
C - AEI - IS	Gestionnaire alternance	B – Technicien	1
C - EPISEN	Référent communication/ référent partenariats	B – Technicien	1
C -EUP	Secrétaire général.e	A-IGE	1
C -FST	Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques (A3A42)	A-ASI	1
C -FST	Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales (C3B41)	A-ASI	1
C -FST	Assistant-e ingénieur-e en synthèse chimique (B3B42)	A-ASI	1
C -FST	Ingénieur-e en analyse chimique (B2A41)	A-IGE	1
C -FST	Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques (A242)	A-IGE	1
C -FST	Technicien-ne en chimie et sciences physiques (B4X41)	B – Technicien	2
C -IEP	Coordinateur.rice des ressources et du développement	A-IGE	1
C -IUT CV	Ingénieur d'études en instrumentation	A-IGE	1
C -LLSH	Chargée de Marketing et de Communication externe des formations	B – Technicien	1
C -SANTE	Gestionnaire administratif et financier	A-ASI	1
C -SANTE	Référent administratif de site	B – Technicien	1
SC- CIDP	Ingénieur pour l'enseignement numérique	A-IGE	1
SC-DAF	Chargé de projet SIFI	A-IGE	1
SC-DAF	Chargé Projet Siham PMS	A-IGE	1
SC-DAF	Coordinateur/coordinatrice des outils de Pilotage	A-IGE	1
SC-DEVE	Responsable de service	A-IGE	1
SC-DSI	Ingénieur système (dédié recherche)	A-IGE	1
SC-Hyg. & sécur.	Adjoint au responsable incendie	A-ASI	1
SC-AC	Gestionnaire financier	C - Adj. technique	3
SC- SCD	Assistant de formation et communication	B – Technicien	1
SC-DIFPRO	Gestionnaire Facturation	B – Technicien	2

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

Total		28
--------------	--	-----------

ARTICLE 5 :

Les 24 demandes de transformations d'emplois suivantes :

Structures	Intitulé de la fonction demandée	Niveau actuel du support	Niveau du support après transformation			
			A-IGR	A-IGE	A-ASI	B - Technicien
C -IUT CV	Administrateur systèmes et réseaux E2B43	A-ASI		1		
C -IUT SF	Gestionnaire RI	B				1
C -SANTE	Responsable de la coordination administrative et financière	B			1	
C -SESS- STAPS	Responsable adjointe service Financier et RH	B			1	
	Gestionnaire de scolarité SESS / Référente suivi des conventions de stages	C				1
	Gestionnaire administrative et pédagogique	C				1
SC-AC	Adjointe de l'agent comptable pôle dépense	A-ASI		1		
SC-DEVE	Chargé.e d'orientation et d'insertion professionnelle - PIA Oracle	A-ASI		1		
	Chargée de développement de l'action artistique et culturelle	B			1	
	Chargée de développement de l'engagement et de l'emploi étudiant	B			1	
	Technicien logistique	C				1
SC-DirCom	Chargé.e de communication	C			1	
SC-DRH	Chef d'équipe gestion recherche	A-IGE			1	
	Responsable formation	A-ASI		1		
	Responsable Pole Petrel	B			1	
	Chargé recrutement concours E/EC	B			1	
SC-DRV	Chargé de justification	A-IGE			1	
	Ingénieur projets	A-ASI		1		
	Responsable adjoint pôle recettes	B			1	
	Technicienne en gestion administrative - Scolarité Doctorat UPEC	C				1
SC-DSI	Gestionnaire d'infrastructures	B			1	
	Administrateur réseau et sécurité	A-IGE	1			
SC-SSU	Coordinateur administratif et financier	C				1
	Coordinatrice administrative	C				1
Total par niveau			1	5	11	7
Total général			24			

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

ARTICLE 6 :

L'ouverture des 21 concours suivant :

Concours	Concours externes	Concours internes
A-IGR	2	2
A-IGE	1	2
A-ASI	1	1
B - Technicien	4	4
C-Adj-technique	2	2
Total général	10	11

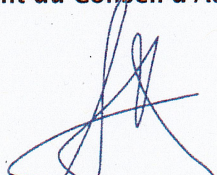
ARTICLE 7 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

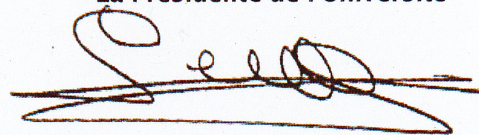
Fait à Créteil, le 17 octobre 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

La Présidente de l'Université



Karine BERGÈS

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

Nombre de membres constituant le conseil : 32	DÉCOMPTÉ DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 32	Votants : 31
Quorum : 17	Votes exprimés : 31
Membres présents : 22	Pour : 22
Membres représentés : 9	Contre : 6
Total des membres présents et représentés : 31	Abstentions : 3

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

CSA du 17 octobre 2025

Point 1 : Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2026

1. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Cette campagne d'emplois s'inscrit dans le contexte de fortes contraintes budgétaires.

Outre les effets de la campagne d'emplois, la masse salariale 2026 portera les différentes mesures de revalorisation salariale non compensées intégralement par la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP), comme :

- Le GVT (aucune compensation),
- L'augmentation du CAS pension au 1/1/2025 (cotisation employeur, compensée en 2025) et un relèvement du taux de cotisation des pensions civiles serait en discussion pour le 1/1/2026 ;
- La protection sociale complémentaire, pour laquelle aucune information n'est donnée sur la compensation dans la SCSP ;

Rappelons enfin que si la SCSP attribuée à l'UPEC au titre de sa masse salariale est en constante augmentation, celle-ci reste inférieure aux charges induites par l'évolution démographique de la population étudiante et à l'évolution des charges associées.

La campagne d'emplois 2026 est volontairement limitée tant sur les emplois que sur l'ouverture de concours. Pour autant, elle ne doit pas avoir pour conséquence de mettre les directions, services et composantes en difficulté dans l'exercice de leur mission.

Il y a lieu de noter que notre université se développe également avec de nombreux projets soutenus financièrement et abondant nos ressources propres : les projets d'investissements d'avenir (PIA), Erasme, CMQ, projets de recherche, partenariats, formation continue et apprentissage...

Aussi, il est proposé pour cette campagne d'emplois 2026 de :

- Pourvoir à l'ensemble des postes permanents et pérennes devenus vacants au cours de l'année 2025 et dont les besoins auxquels ils correspondent ont été dûment argumentés.
- Soutenir la création d'emplois financés sur des ressources externes à l'UPEC et à ses composantes ou directions, lorsque celles-ci sont suffisamment robustes pour s'engager dans la durée, et ceci de manière cadrée.

C'est une campagne d'emplois contrainte par les emplois et la capacité financière de l'établissement que nous vous proposons pour 2026, avec des créations d'emplois contractuels en fonction des choix des composantes et services et des financements disponibles, ainsi que des ouvertures de concours.

Les échanges entre les composantes et la direction politique de l'UPEC dans le cadre d'un dialogue de gestion ont eu lieu avant l'été et en septembre avec les services centraux.

Sont soumis à avis du Comité social d'administration le nombre de créations et la structure des emplois (transformations).

Comme pour la CE précédente, un retour sera fait à chaque structure sur l'ensemble de leurs demandes.

Examen des demandes

LES TRANSFORMATIONS

Le tableau des demandes de transformations BIATSS, fait état de 47 demandes émanant de 17 structures différentes.

Il est proposé d'en acter 24 et de ne pas retenir les 23 demandes ce stade, pour les raisons suivantes :

- Les demandes relèvent de promotion individuelle et non pas de d'une évolution du poste
- Les demandes sont en lien avec des réorganisations en cours et/ou non validées

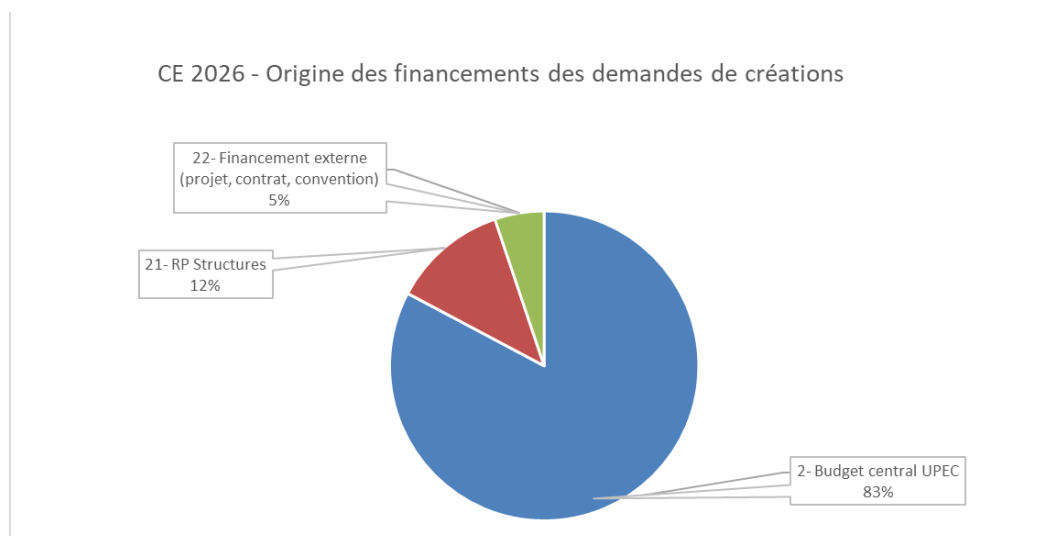
LISTE DES 24 DEMANDES DE TRANSFORMATION AVEC AVIS FAVORABLE

Structures	Intitulé de la fonction demandée	Niveau actuel du support	Niveau du support après transformation			
			A-IGR	A-IGE	A-ASI	B - Technicien
C -IUT CV	Administrateur systèmes et réseaux E2B43	A-ASI		1		
C -IUT SF	Gestionnaire RI	B				1
C -SANTE	Responsable de la coordination administrative et financière	B			1	
C -SESS-STAPS	Responsable adjointe service Financier et RH	B			1	
	Gestionnaire de scolarité SESS / Référente suivi des conventions de stages	C				1
	Gestionnaire administrative et pédagogique	C				1
SC-AC	Adjointe de l'agent comptable pôle dépense	A-ASI		1		
SC-DEVE	Chargé.e d'orientation et d'insertion professionnelle - PIA Oracclle	A-ASI		1		
	Chargée de développement de l'action artistique et culturelle	B			1	
	Chargée de développement de l'engagement et de l'emploi étudiant	B			1	
	Technicien logistique	C				1
SC-DirCom	Chargé.e de communication	C			1	
SC-DRH	Chef d'équipe gestion recherche	A-IGE			1	
	Responsable formation	A-ASI		1		
	Responsable Pole Petrel	B			1	
	Chargé recrutement concours E/EC	B			1	
SC-DRV	Chargé de justification	A-IGE			1	
	Ingénieur projets	A-ASI		1		
	Responsable adjoint pôle recettes	B			1	

	Technicienne en gestion administrative - Scolarité Doctorat UPEC	C				1
SC-DSI	Gestionnaire d'infrastructures	B			1	
	Administrateur réseau et sécurité	A-IGE	1			
SC-SSU	Coordinateur administratif et financier	C				1
	Coordinatrice administrative	C				1
Total par niveau			1	5	11	7
Total général			24			

LES CREATIONS

58 demandent de création de poste ont été sollicitées, dont les 4/5eme sur le budget central de l'UPEC :



- ⇒ Issues de 11 composantes et 12 services centraux
- ⇒ 25 demandes pour les composantes et 33 pour les services centraux
- ⇒ 48 demandes financées sur le budget central UPEC, dont 38 sans aucun financement
- ⇒ 9 sur des financements externes annoncés ou des ressources propres des structures

Au regard du contexte, **les demandes de création de poste financés** par des ressources externes, des recettes de l'UPEC ou sur ressources propres des structures (composantes ou services et directions centraux) sont priorisées et reçoivent **un avis favorable**.

Elles prendront effet **si et seulement si le financement** est avéré au moment de la demande de recrutement. Le recrutement sur les emplois financés sur des dispositifs ou des recettes seront dans la mesure du possible sur contrats de projets.

Liste des créations avec leur financement

Structures	Intitulé de la fonction	Financement	IGE	ASI	B	C
Santé	Formateur IUK	Convention Région Ile de France	1			
Santé	Gestionnaire administratif et financier	Convention Région Ile de France		1		
DEVE	Gestionnaire des activités artistiques et culturelles	CVEC				1
DRH	Chargé de mission SDRH	COMP	1			
DRH	Chargé des dynamiques professionnelles	COMP		1		
Agence Comptable	Gestionnaire financier	Recettes FC et FA				2
DIFPRO	Gestionnaire facturation	Recettes FC et FA			1	
SSU	Assistant d'accompagnement de la cellule handicap	CVEC				1
IAE	Accueil / Logistique	RP Structures			1	
IAE	Gestionnaire pédagogique	RP Structures			1	
IUT SF	Opérateur de maintenance	RP Structures			1	
Santé	Gestionnaire FC	RP Structures			2	
Total par niveau			2	2	6	4
Total général			14			

A ces demandes il convient d'ajouter les demandes sur le budget central de l'UPEC et donc **sans financement associé**. Ces demandes de création émanent de 19 structures, 10 composantes et 9 services centraux.

Il est proposé de :

- **Valider les 5 renforts annuels** d'une durée de 6 mois acceptés sans financement spécifique sur la période des inscriptions administratives à la DEVE ;
- **Valider le recrutement apprentis dans la limite de 30 apprentis à l'UPEC**, hors grands projets, contrats de recherche ou convention finançant l'emploi d'apprenti. La DRH affectera les recrutements dans les structures en fonction des besoins et des conditions d'accueil après avoir réalisé en 01/2026 un recensement des demandes comme en 2025.
Une attention particulière est demandée aux structures lors du recrutement d'un apprenti sur les missions proposées et le diplôme préparé ainsi que sur le coût de la formation
- **Valider les créations** (cf tableau ci-dessous) sans financement spécifique pour la continuation du service au regard de l'activité générée ou de leur coût .

Liste des créations le budget central de l'UPEC

Structures	Intitulé de la fonction	IGE	ASI	B	Commentaires
C-IAE	RAC adjoint		1		
C - OSU-EFLUVE	Assistant ingénieur en analyses biologiques		1		Création pour 1 an supplémentaire
C-SESS-STAPS	Gestionnaire			1	Maintien de la fonction suite à l'arrêt du financement PPE en 2026
SC-DAF	Assistant.e /Gestionnaire marchés publics		1		Sans coût supplémentaire au global sur la direction
SC-DEVE	Gestionnaire de plateformes d'admission : Parcoursup et MonMaster			1	
SC- DGS	Technicien évènementiel			1	Affecter à la direction générale en attendant de prioriser les différentes demandes
SC-DSI	Ingénieur en ingénierie logicielle - Développeur (php, java python)	1			
SCD	Assistant de formation et communication			1	
DGS	Contractuel catégorie A sur projet Sifac	2			Seront affectés en fonction de la structuration du projet
Total par niveau		3	3	4	
Total général		10			

Les autres demandes de créations reçoivent un avis favorable sous conditions, soit de financement, soit de validation car ce sont des missions transverses à l'UPEC qui nécessitent une coordination entre les structures ou sur les projets.

Les demandes avec un avis favorable sous réserve de validation en fonction de l'avancement du projet

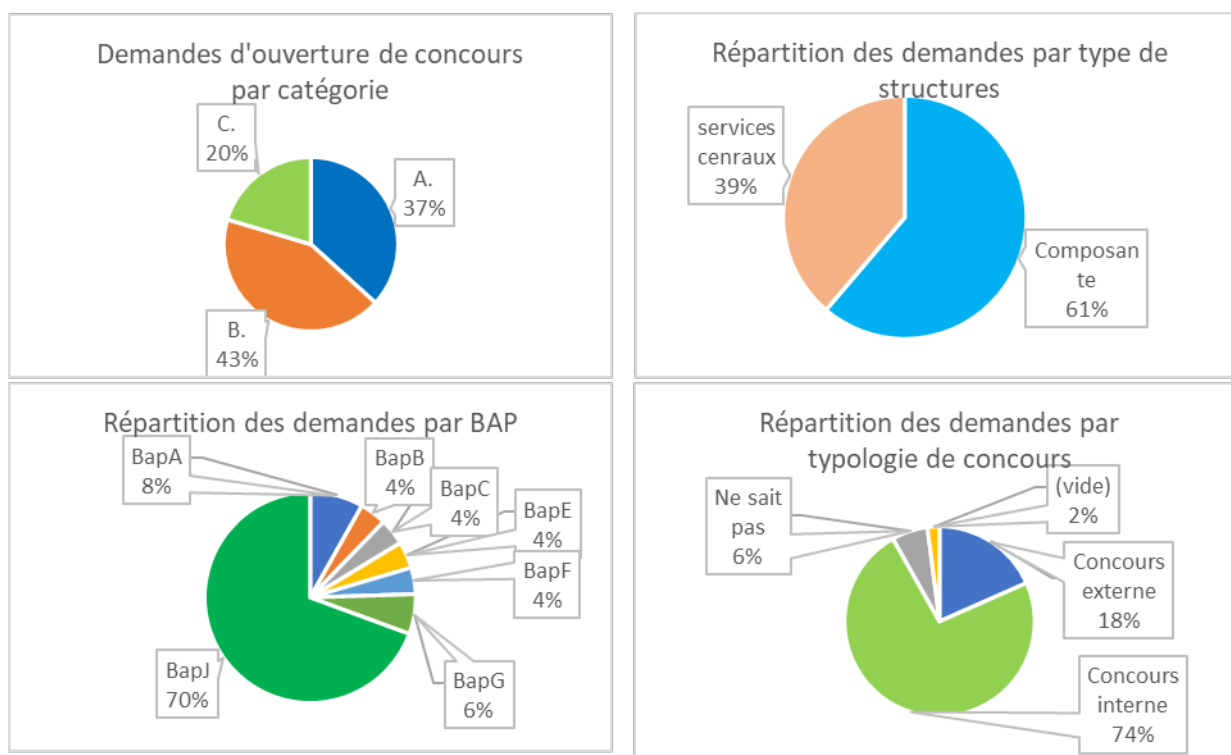
Structure	Intitulé de la fonction demandée	Niveau de l'emploi demandé	Nombre
SC-AC	Fonctionnel SIFAC	A-ASI	1
SC-DAF	Référent CIB projet SIFAC +	A-IGE	1
SC-DSI	Responsable de domaine applicatif	A-IGE	2
SC-DEVE	Chargé d'évènementiel et de communication	A-ASI	1
SC-DEVE	Assistant/ chargé de communication événementielle à la MIEE	A-ASI	1
SC-SVP	Coordinateur évènementiel	A-ASI	1
Total			7

Listes des créations avec un avis favorable sous réserve d'un financement

Structure	Intitulé de la fonction demandée	Niveau de l'emploi demandé	Nombre	Conditions
C - AEI - IS	Gestionnaire alternance	B – Technicien	1	Financement
C - EPISEN	Référent communication/ référent partenariats	B – Technicien	1	Financement
C -EUP	Secrétaire général.e	A-IGE	1	Financement
C -FST	Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques (A3A42)	A-ASI	1	Financement
C -FST	Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales (C3B41)	A-ASI	1	Financement
C -FST	Assistant-e ingénieur-e en synthèse chimique (B3B42)	A-ASI	1	Financement
C -FST	Ingénieur-e en analyse chimique (B2A41)	A-IGE	1	Financement
C -FST	Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques (A242)	A-IGE	1	Financement
C -FST	Technicien-ne en chimie et sciences physiques (B4X41)	B – Technicien	2	Financement
C -IEP	Coordinateur.rice des ressources et du développement	A-IGE	1	Financement
C -IUT CV	Ingénieur d'études en instrumentation	A-IGE	1	Financement
C -LLSH	Chargée de Marketing et de Communication externe des formations	B – Technicien	1	Financement
C -SANTE	Gestionnaire administratif et financier	A-ASI	1	Financement
C -SANTE	Référent administratif de site	B – Technicien	1	Financement
SC- CIDP	Ingénieur pour l'enseignement numérique	A-IGE	1	Financement
SC-DAF	Chargé de projet SIFI	A-IGE	1	Financement
SC-DAF	Chargé Projet Siham PMS	A-IGE	1	Financement
SC-DAF	Coordinateur/coordinatrice des outils de Pilotage	A-IGE	1	Financement
SC-DEVE	Responsable de service	A-IGE	1	Financement
SC-DSI	Ingénieur système (dédié recherche)	A-IGE	1	Financement
SC-Hyg. & sécur.	Adjoint au responsable incendie	A-ASI	1	Financement
SC-AC	Gestionnaire financier	C - Adj. technique	3	Financement
SC- SCD	Assistant de formation et communication	B – Technicien	1	Financement
SC-DIFPRO	Gestionnaire Facturation	B – Technicien	2	Financement
Total			28	

Les postes BIATSS ouverts au concours en 2026

Cette année, 13 structures ont exprimé 49 demandes d'ouverture de concours qui se répartissent comme suit :



Les concours les plus sollicités sont ceux de catégorie B, de BAP J et en concours interne.

Il est rappelé ici que les concours ont vocation à pourvoir des postes vacants ou susceptibles de l'être. Ils ne relèvent pas de procédure de promotion. La finalité est une nomination sur un emploi de plafond est une nomination en qualité de fonctionnaire. De ce fait seuls les emplois de plafond « Etat », ou plafond I1, peuvent être ouverts au concours.

Aussi au regard des demandes, seules 37 demandes relèvent d'emplois de plafond 1.

Concours / type et / structure	Concours demandés avec emplois sur plafond 1					Total général
	A-ASI	A-IGE	A-IGR	B - Technicien	C-Adj-technique	
Concours externe	3		2	2	2	9
C -FST			1	1	1	3
C -IUT CV	1					1
SC-DRH	1			1		2
SC-DRI					1	1
SC-DSI			1			1
C-IAE	1					1

Concours interne	5	4	2	13	3	27
SC-DAJG			1			1
C -DROIT				1	1	2
C -FST	2			2		4
C -INSPE					1	1
C -IUT CV	1	1		1		3
C -SANTE				2		2
C -SESS-STAPS	1	1		3		5
SC-DEVE				3	1	4
SC-DRH	1	1		1		3
SC-DRI		1				1
SC-DT			1			1
Ne sait pas					1	1
C -SANTE					1	1
Total général	8	4	4	15	6	37

Les règles statutaires applicables aux concours :

- La répartition entre concours interne et concours externe : 50% pour les concours de niveaux A et de B et 1/3 pour les catégories C
- 6% de l'ensemble des concours doivent l'être au concours réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Sont comptabilisés dans ces chiffres, les concours mais également les titularisations des apprentis à l'issue de leur apprentissage et/ou les contractuels recrutés à ce titre sur poste. Il est proposé de retenir 1 possibilité pour ces deux situations soit 2 au total. Cette proposition est conforme aux engagements pris dans le cadre de la convention FIPHFP.

L'ensemble des ouvertures de concours sont autorisés par le ministère après validation par le rectorat en janvier prochain. Si les règles ne sont pas respectées, nos demandes peuvent être refusées.

2/ Analyse du risque :

- Si l'emploi est occupé par un contractuel : en cas d'échec au concours, non reconduction de son contrat (sauf si infructuosité proclamée) car le poste sera pourvu par le lauréat.
- Si l'emploi est occupé par un agent titulaire : en cas d'échec du candidat interne, un lauréat sera affecté à l'UPEC, alors que la situation de l'emploi ne le permet pas. *Dans ce cas, la DRH affectera les agents lauréats sur un poste ouvert vacant du même niveau au moment de la nomination et en priorité dans la structure qui avait sollicité le concours.*
- Si un titulaire est lauréat d'un concours, il ne peut être nommé que sur un poste correspondant au concours passé. Toute transformation de l'emploi ne peut être actée que par une campagne d'emploi. L'agent titulaire a alors vocation à occuper un poste vacant correspondant à son nouveau corps. *Dans ce cas, la DRH affectera l'agent lauréat sur un poste ouvert vacant du même niveau au moment de la nomination et en priorité dans la structure qui avait sollicité le concours.*

Pour limiter ces risques, il sera demandé, courant novembre, aux structures et agents pressentis, de s'engager dans une démarche de préparation aux concours ouverts par l'UPEC. Une fiche d'engagement sera transmise aux composantes et directions permettant d'informer les agents de l'ouverture d'un concours, des conséquences éventuelles, de la nécessité de s'engager dans un parcours de formation accompagné par sa structure. Les problématiques rencontrées par certains collègues (difficulté à l'écrit – stress des oraux) seront prises en compte pour un accompagnement par le biais de la formation ou pour réorienter les demandes vers des dossiers d'avancement si nécessaire.

Point sur les concours ouverts les années passées

En 2023, 29 concours ont été ouverts sur les filières ITRF et AENES et 23 agents ont été nommés à l’UPEC.
En 2024, 16 concours ont été ouverts sur la filière ITRF et à ce jour nous avons eu 16 lauréats.

En 2025, à ce jour seuls les résultats des concours de catégorie B e C sont connus : sur 18 ouvertures de concours, 10 lauréats ont été nommés auxquels s’ajoutent 2 magasiniers, et dans l’attente des résultats de catégorie A.

Propositions d’ouverture de concours

Il est proposé d’ouvrir 21 postes cette année aux concours selon la répartition suivante par niveau.
S’ajouteront 2 emplois pour des bénéficiaires de l’obligation d’emploi (BOE).

Concours	Concours externes	Concours internes	Nomination BOE	% par catégorie
A-IGR	2	2	-	43%
A-IGE	1	2	-	
A-ASI	1	1	-	
B - Technicien	4	4	1	38%
C-Adj-technique	2	2	1	19%
Total général	10	11	2	100%

Nombre de postes	Corps	Concours Externes	Concours internes
9	CATEGORIE A		
4	IGR	1 bap E + 1 bap B	2 Bap J
3	IGE	1 bap J	1 bap J + 1 bap E
2	ASI	1 bap J	1 bap J
8	CATEGORIE B		
8	Technicien	1 bap C +1 bap G + 2 bap J	4 bap J
4	CATEGORIE C		
4	Adjoint technique	1 Bap A 1 bap J	1 Bap J 1 bap G
21	CE 2026 Nombre de postes au concours		

La proposition porte sur 21 propositions d'ouverture de concours pour la session 2025, auxquels s'ajouteront 2 recrutements de BOE afin de remplir l'obligation de recruter 6% de BOE

A ces concours de la filière ITRF s'ajouteront les concours de la filière bibliothèque qui sont organisés par le ministère sur une temporalité différente.

Pour rappel : l'instruction plus fine visant à déterminer la nature des concours (interne ou externe) et l'ouverture en ITRF sur fiche emploi-type ou fiche de poste, se déroule de novembre à janvier. La version finale est proposée au rectorat qui valide les demandes et qui peut solliciter des modifications.

En conclusion il est soumis à avis du CSA :

- La création de 5 renforts annuels à la DEVE de 6 mois
- Le recrutement de 30 apprentis hors grands projets contrats de recherche ou convention finançant l'emploi d'apprenti
- La création de 24 emplois dont 10 sans sur le budget propre de l'UPEC
- La création de 7 postes sous réserve de l'avancement des projets (événementiel, sifac)
- La création de 28 postes sous réserves d'un financement avéré.
- L'ouverture de 21 postes aux concours